

NOUVELLES MESURES

Vote au congrès : prorogation de l'état d'alerte et mesures économiques

La prorogation de l'état d'alerte a été défendue par le président Pedro Sánchez et les dernières mesures économiques et sociales par les ministres du Travail (Yolanda Diaz) et des Affaires Economiques (Nadia Calviño) lors des débats au Congrès le 9 avril. Le Congrès espagnol a voté en faveur des différentes mesures. Cependant, les décrets-loi relatifs à « l'interdiction de licenciement » liée à la crise du Covid-19 (9/2020 du 27 mars), le « congé rétribué et récupérable » (10/2020 du 29 mars) et le soutien aux groupes vulnérables, PME et travailleurs indépendants (11/2020 du 31 mars) seront traités comme des *projets législatifs* par procédure d'urgence, ce qui permet d'introduire des amendements parlementaires.

Mise en place de la 2ème ligne de garanties publiques de 20 Md€ via l'ICO

Cette nouvelle ligne sera dédiée aux PME et travailleurs indépendants (prévision de 1,3 millions de bénéficiaires supplémentaires). La garantie sera de 80% et il a été réaffirmé qu'il sera impossible, comme pour la première ligne de prêts garantis, de lier l'octroi du prêt à l'achat d'autres types de services.

ANALYSES

OCDE

L'OCDE observe déjà un ralentissement important de l'économie espagnole. Selon le système des indicateurs composites avancés de l'OCDE (CLIs), conçu pour signaler à l'avance les points de retournement du cycle économique, l'Espagne est passée d'un indice de 98,96 en février à 97,83 pts en mars 2020 (-1,13 pts), et on constate aussi une baisse de 2 pts en variation annuelle par rapport à mars 2019. A titre d'élément de contexte, la moyenne OCDE s'est située en mars à 98,8 pts.

PIMEC

L'arrêt de l'activité des PME et des indépendants de Catalogne jusqu'au 25 avril inclus aurait un impact négatif sur leurs revenus évalué entre 32 et 34 Md €. Ce résultat a été obtenu sur la base d'une enquête réalisée par l'association des PME de Catalogne (Pimec), auprès de 1 536 de ses membres. Actuellement, les revenus journaliers générés par les PME et les indépendants seraient de l'ordre de 400-500 M €, soit entre 17 et 21 % du volume de revenus normal. De plus, 43 % des PME et des indépendants auraient réalisé une demande de chômage technique (ERTE), alors que 15 % envisage une demande d'ERTE à court terme. 94 % des enquêtés indiquent une contraction de leurs ventes, alors que 46,5 % affirme avoir arrêté leur activité.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
 Service Économique Régional
 C/ Marqués de la Ensenada, 10
 28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón,
 Ainhoa San Martín, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :
 Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.